

**RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal  
Montréal Indigenous Community NETWORK**

**États financiers**

**31 mars 2020**

**RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal  
Montréal Indigenous Community NETWORK**

**TABLE DES MATIÈRES**

<b>RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS</b>	<b>3 - 4</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
<b>Résultats</b>	<b>5</b>
<b>Évolution des actifs nets</b>	<b>6</b>
<b>Bilan</b>	<b>7</b>
<b>Flux de trésorerie</b>	<b>8</b>
<b>Notes complémentaires</b>	<b>9 - 11</b>
<b>INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES</b>	
<b>Annexe - Résultats par projet</b>	<b>12</b>

# *Amstutz Inc.*

## *Comptables Professionnels Agréés*

### RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de  
RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal /  
Montréal Indigenous Community NETWORK

**Opinion** - Nous avons effectué l'audit des états financiers de RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal / Montréal Indigenous Community NETWORK (l'organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, l'état des résultats, l'état de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers" du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers** - La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** - Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**Informations comparatives** - Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique que RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal / Montréal Indigenous Community NETWORK a adopté les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 24 avril 2019.



Par R. Amstutz CPA auditeur, CA  
Le 11 août 2020  
Montréal, Québec  
Permis No: A105202

RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal  
 Montréal Indigenous Community NETWORK  
 RÉSULTATS  
 exercice terminé le 31 mars 2020

	<u>2 0 2 0</u>
<b>PRODUITS</b>	
Subventions	
Gouvernement du Canada	
Sécurité publique Canada	178 629 \$
Ville de Montréal	15 400
Conseil des Arts de Montréal	1 731
Levées de fonds	
Rassemblements	17 613
Outils pédagogiques	9 022
Ateliers et formation	6 540
Conseil et consultation	1 050
Ententes de services et autres	23 445
Amortissement des subventions reportées afférentes aux immobilisations	<u>1 930</u>
	<u>255 360</u>
<b>CHARGES</b>	
Salaires and charges sociales	113 609
Frais de consultation	59 802
Déplacements et représentation	10 155
Fournitures de bureau, matériel et impression	9 843
Location d'espace pour événements	7 901
COVID-19	5 152
Honoraires professionnels	4 173
Assistance administrative	4 054
Loyer	4 038
Amortissement	2 545
Services	901
Publicité et promotion	866
Culturellement approprié	572
Assurance	471
Autres	301
Intérêts et frais bancaires	296
Sensibilisation et marketing	<u>90</u>
	<u>224 769</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>30 591</u></u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal**  
**Montréal Indigenous Community NETWORK**  
**ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**  
**exercice terminé le 31 mars 2020**

	<u>Affectés</u>		<u>2 0 2 0</u>
	Investis		
	en	Non	
	<u>immobili-</u>	<u>affectés</u>	<u>Total</u>
	<u>sations</u>		
Excédent des produits sur les charges	-	\$ 30 591 \$	30 591 \$
Acquisition d'immobilisations	9 113	(9 113)	-
Amortissement des immobilisations	(2 545)	2 545	-
Subventions reportées afférentes aux immobilisations	(7 064)	7 064	-
Amortissement des subventions reportées afférentes aux immobilisations	<u>1 930</u>	<u>(1 930)</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>1 434 \$</u>	<u>29 157 \$</u>	<u>30 591 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal  
 Montréal Indigenous Community NETWORK  
 BILAN  
 au 31 mars 2020

	<u>2 0 2 0</u>
<b>ACTIF</b>	
<b>ACTIF À COURT TERME</b>	
Encaisse	55 188 \$
Comptes à recevoir	19 975
Subventions à recevoir	4 707
Taxes de vente à recevoir	3 574
Dépôt de sécurité	<u>1 100</u>
	84 544
<b>IMMOBILISATIONS (note 4)</b>	<u>6 568</u>
	<u><u>91 112</u></u> \$
<b>PASSIF</b>	
<b>PASSIF À COURT TERME</b>	
Créditeurs (note 5)	26 931 \$
Subventions reportées (note 6)	<u>28 456</u>
	55 387
<b>SUBVENTIONS REPORTÉES AFFÉRENTES AUX IMMOBILISATIONS (note 7)</b>	<u>5 134</u>
	<u>60 521</u>
<b>ACTIFS NETS</b>	
<b>AFFECTÉS</b>	
Investis en immobilisations	1 434
<b>NON AFFECTÉS</b>	<u>29 157</u>
	<u>30 591</u>
	<u><u>91 112</u></u> \$
<b>ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 8)</b>	
<b>AU NOM DU CONSEIL</b>	
....., administrateur	
....., administrateur	

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal  
 Montréal Indigenous Community NETWORK  
 FLUX DE TRÉSORERIE  
 exercice terminé le 31 mars 2020

	<u>2 0 2 0</u>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>	
Excédent des produits sur les charges	30 591 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse	
Amortissement	2 545
Amortissement des subventions reportées afférentes aux immobilisations	<u>(1 930)</u>
	31 206
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	
Comptes à recevoir	(19 975)
Subventions à recevoir	(4 707)
Taxes de vente à recevoir	(3 574)
Dépôt de sécurité	(1 100)
Créditeurs	26 931
Subventions reportées	<u>28 456</u>
	<u>57 237</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	
Acquisition d'immobilisations	<u>(9 113)</u>
	<u>(9 113)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	
Subventions reportées afférentes aux immobilisations	<u>7 064</u>
	<u>7 064</u>
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	
	<u><u>55 188</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal**  
**Montréal Indigenous Community NETWORK**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**au 31 mars 2020**

**1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

L'organisme, constitué le 24 avril 2019 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec est un organisme sans but lucratif.

L'organisme soutient l'éco-système formé d'individus et de groupes engagés à améliorer la qualité de vie des communautés des Premières Nations, Inuit et Métis de la Communauté métropolitaine de Montréal.

**2. INCIDENCE DE LA PREMIÈRE ANNÉE D'APPLICATION DES NORMES COMPTABLES CANADIENNES POUR LES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF**

Les présents états financiers sont les premiers états financiers dans lesquels l'organisme a appliqué les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2020 ont été élaborés en conformité avec les principes comptables décrits et notamment les dispositions prévues au chapitre 1500, "Application initiale des normes" du *manuel de CPA Canada - Comptabilité* relatives aux premiers adoptants de ce référentiel comptable.

**3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

**Estimations de la direction**

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**Constatations des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

**Autofinancement**

Les produits des activités d'autofinancement sont constatés quand les services sont rendus ou quand les événements ont eu lieu.

RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal  
 Montréal Indigenous Community NETWORK  
 NOTES COMPLÉMENTAIRES  
 au 31 mars 2020

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux indiqués ci-dessous:

Mobilier et équipement	20%
Équipement informatique	30%

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes à recevoir et des taxes de vente à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des crédateurs.

4. IMMOBILISATIONS

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>2 0 2 0</u> Valeur net
Mobilier et équipement	1 894 \$	379 \$	1 515 \$
Équipement informatique	<u>7 219</u>	<u>2 166</u>	<u>5 053</u>
	<u>9 113 \$</u>	<u>2 545 \$</u>	<u>6 568 \$</u>

L'amortissement de l'exercice s'élève à 2 545\$.

5. CRÉDITEURS

	<u>2 0 2 0</u>
Comptes fournisseurs et frais courus	25 558 \$
Remises gouvernementales	1 178
Vacances à payer	<u>195</u>
	<u>26 931 \$</u>

**RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal**  
**Montréal Indigenous Community NETWORK**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**au 31 mars 2020**

**6. SUBVENTIONS REPORTÉES**

	<u>Reçues durant l'année</u>	<u>Constatées à titre de produit</u>	<u>Solde à la fin de l'année</u>
Ville de Montréal	36 000 \$	12 313 \$	23 687 \$
Conseil des Arts de Montréal	<u>6 500</u>	<u>1 731</u>	<u>4 769</u>
	<u>42 500 \$</u>	<u>14 044 \$</u>	<u>28 456 \$</u>

**7. SUBVENTIONS REPORTÉES AFFÉRENTES AUX IMMOBILISATIONS**

	<u>Coût</u>	<u>Amortisse- ment cumulé</u>	<u>2 0 2 0</u> <u>Valeur nette</u>
Mobilier et équipement	1 894 \$	379 \$	1 515 \$
Équipement informatique	<u>5 170</u>	<u>1 551</u>	<u>3 619</u>
	<u>7 064 \$</u>	<u>1 930 \$</u>	<u>5 134 \$</u>

La subvention accordée par le gouvernement du Canada, Fonds d'action pour la prévention du crime, pour l'acquisition de mobilier et équipement et de l'équipement informatique, est amortie aux mêmes taux que les actifs auxquels elle se rapporte.

L'amortissement de l'exercice s'élève à 1 930\$.

**8. ENGAGEMENT CONTRACTUEL**

L'organisme s'est engagé, en vertu d'un bail, à payer un loyer mensuel de 1 265\$ pour un an échéant le 30 novembre 2020. Le solde de l'engagement au 31 mars 2020 est de 10 118\$.

**9. INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Risques et concentrations**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2020.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux comptes à recevoir et aux taxes de vente à recevoir.

	2020						
	Sécurité publique Canada	Ville de Montréal	Conseil des Arts de Montréal	CDRHPNQ	FFAM (Foyer pour femmes autochtones de Montréal)	Total	
CORE							
<b>PRODUITS</b>							
<b>Subventions</b>							
Gouvernement du Canada							
Sécurité publique Canada	- \$	171,744 \$	- \$	- \$	6,885 \$	- \$	178,629 \$
Ville de Montréal	-	-	15,400	-	-	-	15,400
Conseil des Arts de Montréal	-	-	-	1,731	-	-	1,731
<b>Levées de fonds</b>							
Rassemblements	-	-	-	-	17,613	-	17,613
Outils pédagogiques	9,022	-	-	-	-	-	9,022
Ateliers et formation	6,540	-	-	-	-	-	6,540
Conseil et consultation	1,050	-	-	-	-	-	1,050
Ententes de services et autres	23,445	-	-	-	-	-	23,445
<b>Amortissement des subventions reportées afférentes aux immobilisations</b>							
	1,930	-	-	-	-	-	1,930
	<u>41,987</u>	<u>171,744</u>	<u>15,400</u>	<u>1,731</u>	<u>6,885</u>	<u>17,613</u>	<u>255,360</u>
<b>CHARGES</b>							
Salaires et charges sociales	1,671	89,653	15,400	-	6,885	-	113,609
Frais de consultation	5,009	49,170	-	1,731	-	3,892	59,802
Déplacements et représentation	1,429	4,503	-	-	-	4,223	10,155
Fournitures de bureau, matériel et impression	154	7,393	-	-	-	2,296	9,843
Location d'espace pour événements	1,113	-	-	-	-	6,788	7,901
COVID-19	-	5,152	-	-	-	-	5,152
Honoraires professionnels	323	3,850	-	-	-	-	4,173
Assistance administrative	-	4,054	-	-	-	-	4,054
Loyer	-	4,038	-	-	-	-	4,038
Amortissement	1,493	1,052	-	-	-	-	2,545
Services	-	901	-	-	-	-	901
Publicité et promotion	-	569	-	-	-	297	866
Culturellement approprié	-	572	-	-	-	-	572
Assurance	111	360	-	-	-	-	471
Autres	3	181	-	-	-	117	301
Intérêts et frais bancaires	-	296	-	-	-	-	296
Sensibilisation et marketing	90	-	-	-	-	-	90
	<u>11,396</u>	<u>171,744</u>	<u>15,400</u>	<u>1,731</u>	<u>6,885</u>	<u>17,613</u>	<u>224,769</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>30,591</u> \$	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$	<u>30,591</u> \$